

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 20/2 (1993)

DOI: 10.11588/fr.1993.2.58290

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

environ dix millions de florins hollandais par an (100 florins hollandais = 98 florins rhénans). Autant dire que de grosses sommes étaient en jeu, et que de très grosses quantités de bois devaient être transportées.

Aussi Ebeling consacre-t-il une bonne partie de son étude aux problèmes de financement, aux intérêts de l'État dans ce commerce, aux circuits de vente. Les capitaux nécessaires rendaient presque inévitable la constitution de compagnies et favorisait la formation de cartels. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les capitaux hollandais semblent dominer: les Bichon et Terwen à Rotterdam, les Van Hoogstraten et Noteman à Dordrecht. Dans les territoires allemands eux-mêmes (qui se manifestent ici comme un grand espace économique sans frontières véritables), l'organisation du commerce est aux mains de quelques familles: d'abord les Van den Wall à Wesel, puis les Van Stockum à Francfort, les Van Nell à Coblenche et Trèves, les Hausen à Sarreguemines. Le point névralgique du commerce remonte, en effet, insensiblement de Wesel vers le Rhin supérieur. Déplacement peut-être commandé par la logistique du transport, qui exige dès le départ une organisation méticuleuse et engloutit à lui seul de très grosses sommes: le bois lié ensemble formait un train de flottage de 300 mètres de long sur 40 de large (soit plus d'une hectare de surface!) et jusqu'à 2 mètres de profondeur. Pour une descente d'Andernach à Dordrecht qui durait trente jours, ce train nécessitait quelque 400 personnes qui vivaient sur le bois accumulé – véritable village flottant, spectacle saisissant mais assez dangereux. Les pilotes expérimentés, capables de conduire un tel train, étaient aussi rares que grassement payés. La famille Jung de Rüdesheim en avait le quasi-monopole. Il fallait en outre compter avec quarante péages qui engouffraient à eux seuls quelque cent mille florins au cours du transport, sans parler de la perte de temps qu'occasionnait cette bureaucratie tatillonne aux tarifs impénétrables.

Le contrat d'un cartel de commerçants du bois (Hausen, Ziegler & Nell, 1786), ainsi que des statistiques détaillées et des graphiques des ventes à Dordrecht terminent cet ouvrage, qui sans aucun doute rénove notre connaissance des mouvements de commerce interrégionaux sur le continent.

Willem FRIJHOFF, Rotterdam

Johannes ARNDT, *Das niederrheinisch-westfälische Reichsgrafenkollegium und seine Mitglieder (1653–1806)*, Mainz (Verlag Philipp von Zabern) 1991, XII–430 S., Abb., Karte (Veröffentlichungen des Instituts für europäische Geschichte, Mainz, Abteilung Universalgeschichte, 133; Beiträge zur Sozial- und Verfassungsgeschichte des alten Reiches, 9).

Les historiens ont une préférence bien compréhensible pour les entités politiques claires qui ont marqué l'histoire de leur sceau et sont de surcroît dotées d'archives volumineuses. L'alliance de l'histoire avec les sciences sociales a encore renforcé cette tendance à ne considérer que la politique à grande échelle, qui permet de formuler à relativement peu de frais des jugements percutants. Dans l'histoire du Saint-Empire, les grands États ont donc reçu une attention quelque peu disproportionnée, et nombreuses sont les études qui suggèrent subrepticement que l'histoire de l'Allemagne est, au fond, identique à celle de la Prusse ou de la Bavière. L'étude de Johannes Arndt s'inscrit en faux contre ces présupposés tacites. Il se propose d'étudier le Collège des comtes d'Empire de Rhénanie-Westphalie, une institution qui représentait à la Diète les petits territoires érigés en comtés (Grafschaften), en-dessous du niveau des duchés (Fürstentümer). Il existait plusieurs collèges de ce type dans le Saint-Empire. Ceux de Wetterau et de Franconie ont été étudiés par Angela Kulenkampff, les petits territoires de l'Allemagne du Sud par Volker Press et Georg Schmidt, ceux de Souabe par Armgard von Reden-Dohna. Il s'agit, en effet, essentiellement de petits, parfois même de tout petits territoires. La grande carte jointe au volume montre clairement que le diamètre de la plupart d'entre eux ne dépassait guère la quarantaine de kilomètres, ce qui leur donnait une

superficie de quelques centaines de km<sup>2</sup>, soit moins d'une dixième partie seulement d'un département français moyen: ainsi Bentheim, Lingen, Steinfurt, Tecklenburg, Delmenhorst, Diepholz, Schaumburg, Rheda, Rietberg, Sayn, Blankenheim-Gerolstein, Runkel, Wied, Mörs, Gimborn ou Virneburg. Plusieurs territoires n'étaient pas plus étendus que quelques communes: tels Anholt, Gemen, Spiegelberg, Kerpen-Lommersum, Wickrath, Pymont, Bretzenheim, etc. Mais le village qui formait le comté de Fagnolles n'avait même pas une église et Rheineck ne comptait que 22 ménages et un château ruiné. Il y eut finalement encore quelques territoires nains (Reichenstein, Hallermund, Ascanien), pas plus grands que la surface du château comtal. Seuls les comtés de Frise Orientale, Oldenbourg, Hoya, Lippe, Mark, Nassau et peut-être Ravensberg dépassaient la moyenne. Quelques-uns des plus petits territoires se trouvent actuellement dans les Pays-Bas (Wittem, Gronsveld, Schlenacken=Slenaken) ou en Belgique (Reckheim=Rekem, Fagnolles).

Le collège en question a dans le passé déjà été l'objet des recherches de Hermann Kesting (1916, 1956), mais la perspective de cet historien était essentiellement politique et, comme beaucoup d'autres historiens de son époque, Kesting était obnubilé par les conflits et la décadence qu'il pensait observer dans l'histoire du collège. Arndt s'intéresse moins à la perspective chronologique et politique, davantage à la place structurelle du collège dans l'histoire constitutionnelle de l'Empire, qu'il met en rapport avec la différenciation sociale et religieuse des territoires et de leur dynasties régnantes. Pour ce qui est de la structure constitutionnelle de l'Empire, Arndt rejoint les révisions opérées par E. W. Böckenförde, H. H. Hoffmann, et K. O. von Aretin pour souligner, face à l'ancienne image d'un empereur impuissant, victime du pouvoir des princes, l'image d'un pouvoir multipolaire, reposant autant sur l'empereur que sur les princes séculiers, l'Église d'État, et les moindres pouvoirs, dont précisément les comtes d'Empire. Selon Aretin, la représentation des petits territoires était constitutionnellement protégée contre les empiètements des grands par le droit impérial qui fondait la représentation des territoires dans les organes vitaux de l'Empire non pas sur leur importance réelle mais sur leur place traditionnelle, ce qui protégeait les petits comtés contre les appetits de pouvoir des grands. Par ailleurs, c'est précisément ce caractère traditionnel de la représentation qui fit en sorte que les territoires petits, peu tentés par une politique de pouvoir qui visiblement dépassait leurs forces, ont mieux conservé que les grands l'ordre juridique qui était le fondement de l'Empire. De ce point de vue, comme Arndt le fait remarquer à juste titre, les petits territoires sont plus caractéristiques que les grands de la réalité de l'Empire en tant que tel.

Partant de ces hypothèses, Arndt exploite le riche fonds d'archives du Collège des comtes d'Empire de Rhénanie-Westphalie (actuellement aux Archives d'État de Detmold) pour consigner les résultats de sa recherche en huit chapitres. Tout d'abord il retrace l'histoire du collège, décrit ses limites territoriales, et analyse rapidement ses structures et son évolution. Dans un deuxième chapitre, très informatif, les différents territoires membres du collège sont présentés, ainsi que les passages, échanges et regroupement des territoires au sein des familles régnantes, véritable casse-tête pour qui ne maîtrise pas à fond son Gotha d'Ancien Régime. Certains territoires, et non des moindres (Frise Orientale, Nassau), ont d'ailleurs eu une appartenance temporaire. Le troisième chapitre analyse la gestion du collège par son directoire, en mettant l'accent sur le rôle de médiateur qu'ont dû jouer les présidents élus du collège entre l'Empire et les territoires membres, rôle d'autant plus difficile que l'enchevêtrement des dynasties rendait les présidents à la fois juge et partie et que les divisions confessionnelles obligeaient à un partage toujours délicat des fonctions entre catholiques et protestants.

Dans le chapitre IV la fonction du syndic et le rôle de la chancellerie dans la communication et la représentation sont étudiés. Le collège se réunissait une fois par an à Cologne, où il avait son siège et ses fonctionnaires permanents. On découvre ici, une fois de plus, la réelle puissance de ces fonctions publiques, détenues par des bourgeois ou des membres de la basse noblesse. Les membres du collège ne s'y sont d'ailleurs pas trompés: ils se sont âprement

battus pour faire nommer un syndic de leur confession. L'envoyé permanent du collège à la Diète de Ratisbonne, objet du chapitre V, jouissait d'une influence encore plus grande, et cela d'autant que le collège avait la chance de pouvoir profiter d'une longue série d'envoyés dont la compétence dépassait d'assez loin leurs attributions formelles pour leur donner une réelle importance comme conseillers politiques. Le sixième chapitre analyse la gestion financière, toujours difficile, du collège, sans cependant exploiter quantitativement les comptes eux-mêmes (qui existent). L'appauvrissement de certains membres du collège a posé un problème réel.

Le chapitre VII, quantitativement et qualitativement un des plus importants du livre, propose une mise en place sociale des comtes d'Empire dans l'ensemble de la noblesse d'Empire. Ils se situent à un niveau plus bas que l'empereur, les électeurs et les princes/ducs, mais plus haut que les chevaliers et les autres membres de la basse noblesse. Par son assise territoriale, inscrite dans la structure même de l'Empire et fixé par le droit impérial, ce système semble beaucoup plus rigide et conservateur que celui de la noblesse française, régulièrement enrichie d'apports nouveaux, souvent fort riches, pendant l'époque concernée. Il ne faut cependant pas oublier que le collège a continuellement été obligé d'adopter parmi ses membres des dynastes issus de la basse noblesse fraîchement promus à la qualité de comte d'Empire. Il en résultait non seulement une certaine dynamique sociale, mais surtout de fortes tensions à l'intérieur du collège. Arndt met ensuite en lumière le rôle des femmes qui furent souvent bien plus que de simples épouses, responsables de la marche d'une petite cour territoriale. Le dernier chapitre analyse les services que les membres du collège étaient tenus de rendre à l'empereur et dans les différentes institutions de l'Empire: la cour, l'armée, les tribunaux, l'Église (évêchés, chapitres nobles), le service des princes, la diplomatie, les armées étrangères. Tous ces services pouvaient permettre un rééquilibrage des forces dans l'Empire: l'omniprésence personnelle des dynasties des petits territoires dans toutes sortes de fonctions contrebalançait d'une certaine manière le pouvoir politique des grands territoires, en nombre réduit.

L'ouvrage termine par quelques annexes, dont une liste commode des territoires et des dynasties régnantes, et par une série d'index dont il faut saluer la qualité exemplaire.

Willem FRIJHOFF, Rotterdam

Dictionnaire des Journaux 1600–1789, sous la direction de Jean SGARD, Paris (Universitas) 1991, 2 vol., V–1209 p.

Nach dem »Dictionnaire des Journalistes 1600–1789«, das 1976 erschien und inzwischen durch vier Supplementhefte (1980–1985) ergänzt wurde, haben nunmehr Jean Sgard und seine Equipe mit dem vorliegenden Werk einen weiteren Schlüssel geliefert zum Eindringen in das im 17. Jahrhundert sich konstituierende und im 18. Jahrhundert alle Grenzen sprengende Reich der französischsprachigen Presse. Die Bedeutung dieses Riesenunternehmens, dessen Ergebnisse hinter den Erwartungen nicht zurückstehen, für die Erforschung des 17. Jahrhunderts und besonders auch der Aufklärungsepoche ist kaum zu überschätzen.

Damit wurde zugleich in methodischer Hinsicht Pionierarbeit geleistet für die Erschließung der Zeitschriften auch anderer europäischer Sprachgebiete. Insbesondere wäre es zu begrüßen, wenn ein ähnliches Unternehmen für Deutschland zustandekäme, wo aufgrund der dort ehemals herrschenden Kleinstaaterei allerdings eine noch weit größere Zahl von Periodika des 17. und 18. Jahrhunderts – man schätzt sie heute auf ca. 5000 – zu erfassen wäre.

Hatte Hatin in seiner Bibliographie französischer Zeitschriften von 1866 für den gleichen Zeitraum lediglich 350 Titel verzeichnet und war von Bonno 1944 dann bereits die gleiche Zahl allein für das 18. Jahrhundert aufgeführt worden, so sind in dem neuen Nachschlagewerk nunmehr 1267 Titel enthalten. Daß sich deren Publikationsorte über 15 Länder Europas verteilen und darüber hinaus sogar 26 Journale auf den Antillen bzw. in Kanada und den USA